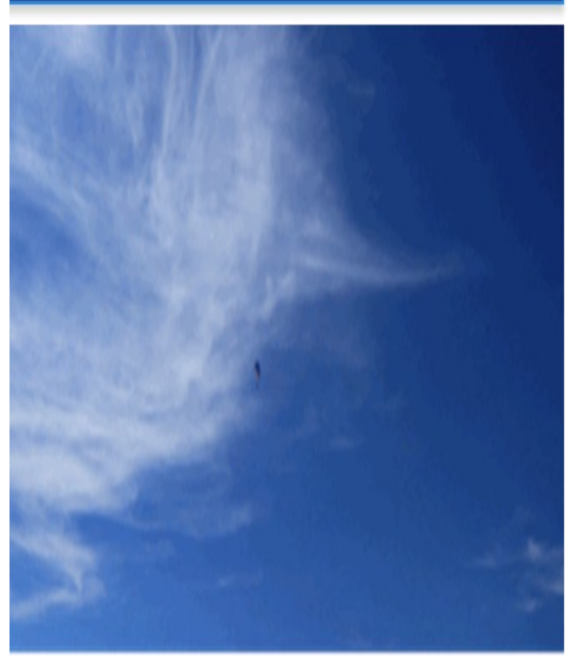


Plan filière

des éco-activités

en Ile-de-France



Le plan filière des éco-activités en Ile-de-France, piloté par le pôle de compétitivité ADVANCITY, est mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Ile-de-France, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris, de Seine-et-Marne, de Versailles Val-d'Oise / Yvelines, et le réseau OpticsValley. Cette action est cofinancée par la Région Île-de-France, l'État (DIRECCTE Ile-de-France) et l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Social Européen.



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE















Le Plan filière des éco-activités en Ile-de-France

Le 6 juillet 2011, partenaires et financeurs du plan filière des éco-activités en Ile-de-France ont présenté les actions mises en œuvre pour soutenir le développement de PME franciliennes en priorité dans les domaines de l'eau, des déchets, de l'efficacité énergétique, des énergies nouvelles et des TIC pour l'environnement et l'énergie.

D'une durée de trois ans et cofinancé par la Région Ile-de-France, l'Etat (DIRECCTE Ile-de-France), l'Europe et la Seine-Saint-Denis, le plan filière est animé par le pôle de compétitivité ADVANCITY et mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris, de Seine-et-Marne, de Versailles Val-d'Oise / Yvelines et le réseau OpticsValley.

Le plan filière se décline en trois axes :

➢ Animer et renforcer la filière des éco-activités

Pour valoriser et mieux connaître les éco-entreprises franciliennes, le plan met en place un annuaire-vitrine sur internet, développe une carte interactive des éco-activités franciliennes et publie une synthèse économique annuelle. Cet axe vise également à renforcer la synergie des actions des éco-réseaux franciliens.

➢ Assurer la visibilité de la filière et la croissance du marché des éco-activités

Ce volet comprend une série d'actions destinées à améliorer la visibilité de la filière et la croissance du marché des éco-activités : *coaching* et ateliers de rencontres PME-investisseurs, organisation de la présence de PME de la filière sur les salons POLLUTEC Lyon et Paris, soutien au développement international et à l'intelligence économique.

➢ Assurer la compétitivité par l'innovation et la professionnalisation des entreprises

Le dernier axe vise à contribuer à la compétitivité des entreprises de la filière en stimulant l'innovation et en professionnalisant l'emploi et son management. Pour cela, trois actions seront mises en œuvre : soutenir des PME technologiques TIC dans leurs projets de développement sur les marchés des éco-activités, accompagner les PME à la réponse groupée aux appels d'offres (rénovation et neuf) et dans leurs problématiques de ressources humaines.

Les éco-activités en Ile-de-France : un rôle capital, un potentiel considérable

Les éco-activités en Ile-de-France représentent déjà plus de 18,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires (soit près de la moitié du CA en France) et 128 000 emplois[1]. Le territoire francilien bénéficie à la fois d'un tissu de PME dense et très actif et de la présence des sièges des grands du secteur. Tirant parti de ce formidable potentiel, le plan filière régional vise à dynamiser le développement des entreprises en renforçant la coordination des éco-réseaux, en améliorant la visibilité et la cohérence de la filière toute entière et en soutenant la croissance et l'emploi par l'innovation et la professionnalisation des entreprises. ([1] Source: ARD 2010)

Le plan filière des éco-activités en Ile-de-France, piloté par le pôle de compétitivité ADVANCITY, est mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Ile-de-France et les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris, de Seine-et-Marne, et de Versailles Val-d'Oise / Yvelines, et le réseau OpticsValley. Cette action est cofinancée par la Région Île-de-France, l'État (DIRECCTE Ile-de-France) et l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Social Européen.







Greendustry : les actions

pour le développement de votre PME :

AXE1- Renforcer et animer la filière			
1	**Connaissance et valorisation des entreprises de la filière**	- base de données des éco-entreprises franciliennes - synthèse économique annuelle - carte interactive des éco-industries	CCI Chambre de commerce et d'industrie Versailles Val-d'Oise / Yvelines
2	**Animation du plan filière**	- concertation entre les éco-réseaux franciliens - management du portefeuille de PME de la filière - pilotage opérationnel et administratif du plan - communication	advancity Ville & Mobilité Durables
AXE 2- Assurer la visibilité et la croissance du marché éco-activités			
3	**Présence de la filière à Pollutec**	- présence des PME franciliennes à Pollutec Paris, Lyon et Maroc	CCI Seine-et-Marne Chambre de Commerce et d'Industrie
4	**Accompagnement des entreprises à l'international**	- missions (2 à 4 missions - 20 entreprises sur 3 ans) - salons internationaux (3 à 5 salons - 30 entreprises sur 3 ans) - recherche de partenaires (20 entreprises)	
5	Appui au financement amont des PME	- financement d'amorçage	Scientipôle (2012)
6	**Accès au financement**	- sélection et coaching des PME - ateliers de rencontres PME – Financeurs	CRCI PARIS - ILE-DE-FRANCE
AXE3 - Accroître la compétitivité par l'innovation et la professionnalisation			
7	**TIC pour les éco-activités**	- séminaires de sensibilisation des laboratoires et PME des TIC aux opportunités des éco-activités (ex. efficacité énergétique, qualité de l'air)	Opticsvalley
8	**Renov/Activ**	- ateliers de formation-action à la rénovation performantielle du bâti	advancity Ville & Mobilité Durables
9	**Emploi-Formation éco-activités**	- accompagnement spécifique RH pour l TPE et PME de la filière	Chambre de commerce et d'industrie de Paris







LA PROMOTION DE VOTRE ENTREPRISE
un annuaire professionnel en ligne

Objectifs

- **Augmenter votre visibilité** sur Internet
- **Valoriser votre présence** auprès des professionnels
- **Développer votre réseau d'affaires** et entrer en relation avec des partenaires compétents
- **Parrainer** vos clients, fournisseurs ou des professionnels de qualité que vous connaissez

L'action en bref

Cet annuaire, qui référence l'ensemble des entreprises et acteurs de la filière des éco-activités en Ile-de-France, est consulté par les donneurs d'ordres et experts économiques.

Afin de vous référencer comme un acteur de qualité de la filière et d'aider les acheteurs, qu'ils soient publics ou privés, dans leurs recherches de prestations, nous vous proposons deux outils :

- un annuaire des entreprises ayant des références dans les éco-activités
- une base de données qualifiée valorisant vos compétences

L'inscription dans notre annuaire est gratuite.

Mode d'emploi

Toutes les entreprises franciliennes intervenant sur le marché des éco-activités peuvent être référencées dans l'annuaire en formulant une demande d'inscription :

- via le formulaire que vous trouverez sur notre site annuaire (http://ecoactivites.advancity.eu)
- par courrier ou par mail.

Un code d'accès à l'extranet vous est ensuite transmis, vous permettant de renseigner les informations sur votre entreprise (adresse, site Internet, présentation...), ainsi que ses références et compétences.

Comment valoriser la présence de votre entreprise dans l'annuaire ?

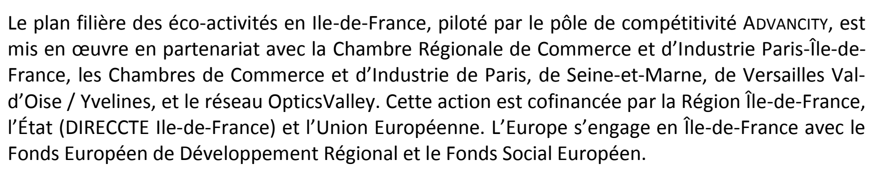
Vous disposez d'une fiche d'identité interactive, réel espace de promotion permanent.

Vous gérez vos contenus et les modifiez comme vous le souhaitez, en y insérant vos outils de promotion, vos photos ou vidéos et un lien vers votre site web.

Le succès de votre communication ne dépend désormais que de vous !

Contact : Sandrine RENAT - CCI Versailles, Val d'Oise / Yvelines - 01 72 03 29 60 - srenat@versailles.cci.fr




Le plan filière des éco-activités en Ile-de-France, piloté par le pôle de compétitivité ADVANCITY, est mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Île-de-France, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris, de Seine-et-Marne, de Versailles Val-d'Oise / Yvelines, et le réseau OpticsValley. Cette action est cofinancée par la Région Île-de-France, l'État (DIRECCTE Ile-de-France) et l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Social Européen.











POLLUTEC
Le principal salon français dédié aux éco-activités

Objectifs

- **Faciliter l'accès des PME franciliennes** au salon POLLUTEC en les accompagnant dans le développement de leurs partenariats technologiques, industriels et commerciaux
- **Assurer la visibilité de la filière** francilienne des éco-activités sur le salon POLLUTEC en la fédérant sous une même bannière régionale

L'action en bref

Cette action vise à prendre en charge l'organisation du pavillon collectif Ile-de-France à POLLUTEC Paris et Lyon, le salon français dédié aux éco-activités de référence à l'international.

Bien préparer un salon peut permettre de générer un chiffre d'affaires supérieur à 30 % par rapport à une participation non préparée. Forte de son expérience en terme d'organisation de stands et de pavillons collectifs, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne propose non seulement de rendre accessible ce salon professionnel aux PME et TPE franciliennes (stand à partir de 6m²) mais également de fournir un accompagnement personnalisé tout au long des différentes étapes, de la préparation au débriefing.

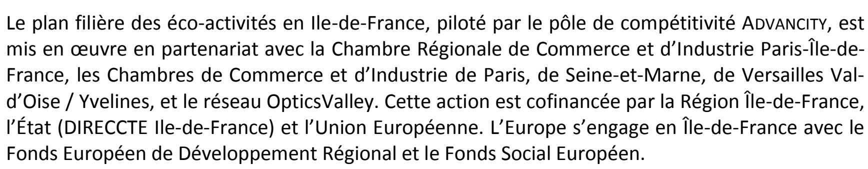
Bénéficiant d'un appui du plan filière des éco-activités en Ile-de-France, les PME et TPE franciliennes pourront disposer d'un stand personnalisé clés en main sur un emplacement de choix et à des coûts négociés.

Les avantages du pavillon collectif

- Bénéficier d'un soutien financier régional important et de l'expertise des partenaires
- Profiter d'une identité visuelle forte sous la bannière régionale de l'Ile-de-France
- S'intégrer dans un contexte propice au développement de partenariats
- Permettre aux exposants de se concentrer uniquement sur leurs actions commerciales, l'ensemble du montage de l'opération (espace, stands, relations exposants, logistique, animation et promotion du pavillon…) étant supporté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne.

Contact : Martine GAHOU - CCI Seine-et-Marne - 01 74 60 51 65 - martine.gahou@seineetmarne.cci.fr





Le plan filière des éco-activités en Ile-de-France, piloté par le pôle de compétitivité ADVANCITY, est mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Île-de-France, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris, de Seine-et-Marne, de Versailles Val-d'Oise / Yvelines, et le réseau OpticsValley. Cette action est cofinancée par la Région Île-de-France, l'État (DIRECCTE Ile-de-France) et l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Social Européen.











ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
Des PME des filières des éco-activités

Objectifs

Aider les PME-PMI à développer ou à renforcer leurs positions à l'étranger.

L'action en bref

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne propose aux PME franciliennes de la filière des éco-activités de les aider à construire leurs stratégies et leurs réseaux à l'international, en facilitant les rencontres et le développement de contacts.
Ce programme cible en particulier les PME franciliennes motivées et susceptibles d'intégrer et d'accompagner une stratégie de développement à l'international et disposant de critères de différenciations. Ce développement se traduira par des partenariats technologiques, industriels et commerciaux.

Services rendus aux PME-PMI

- Organisation de séminaire sur un pays ou une zone géographique et son marché potentiel
- Accompagnement sur les salons internationaux à l'étranger (Pollutec Maroc, Pollutec Alger, PowerGen…)
- Recherche de partenaires commerciaux, industriels technologiques
- Organisation de missions à l'étranger avec des donneurs d'ordres français
- Organisation de missions à l'étranger avec des donneurs d'ordres étrangers

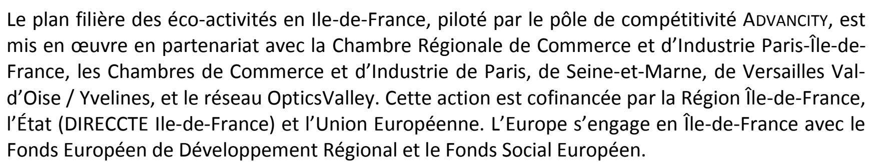
Il s'agit d'un **accompagnement individualisé** qui s'appuie sur des actions collectives et individuelles mises en place avec l'expertise sectorielle et géographique des Chambres de Commerce et d'Industrie et de leurs partenaires.

Mode d'emploi

L'action est ouverte à l'ensemble des PME exportatrices ou potentiellement exportatrices de la filière des éco-activités en Ile-de-France.

Contact : Martine GAHOU - CCI Seine-et-Marne - 01 74 60 51 65 - martine.gahou@seineetmarne.cci.fr




Le plan filière des éco-activités en Ile-de-France, piloté par le pôle de compétitivité ADVANCITY, est mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Île-de-France, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris, de Seine-et-Marne, de Versailles Val-d'Oise / Yvelines, et le réseau OpticsValley. Cette action est cofinancée par la Région Île-de-France, l'État (DIRECCTE Ile-de-France) et l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Social Européen.









LE FINANCEMENT DE VOTRE ENTREPRISE
Des rencontres qualifiées avec des investisseurs en capital
Connect VC

Objectifs

Soutenir les PME à fort potentiel de croissance dans leurs recherches de nouvelles sources de financement en les :

- **accompagnant dans leur démarche de levée de fonds** par un *coaching* individuel
- **mettant en relation avec des financeurs spécialisés** sur les thématiques technologiques de la filière

L'action en bref

Cette action s'adresse aux PME en plein essor avec un projet de développement ambitieux et qui souhaitent rencontrer des **investisseurs en capital** (*Business Angels*, fonds, sociétés de capital-risque).

3 étapes clefs :

1ère étape : Information, sensibilisation et qualification de votre entreprise :

- Ateliers d'information et de sensibilisation au financement de haut de bilan
- Appel à candidatures Connect VC lancé courant mai-juin par simple retour de mail
- Soumission d'un *executive summary*

2ème étape : Sélection de votre entreprise :

- Les PME éligibles passent devant un comité de sélection composé de professionnels de l'investissement et d'experts marché

3ème étape : *Coaching* et mise en relation avec des investisseurs en capital :

- Après sélection, les PME sont encadrées par des experts de la levée de fonds et de la communication (1,5 jour)
- Mise en relation qualifiée avec des financeurs sous forme de rendez-vous individuels lors d'un déjeuner d'affaires

Mode d'emploi, critères d'éligibilité

- Ouvert à l'ensemble des PME innovantes de la filière éco-activités
- Avoir une implantation en Ile-de-France
- Le coût pour la PME est (après sélection) de 600 € HT (*Coaching* + Rencontre Connect VC).

Contact : Cynthia LESTABLE - CRCI Paris - Ile-de-France – 01 55 37 67 88 - lestable@paris-iledefrance.cci.fr



Le plan filière des éco-activités en Ile-de-France, piloté par le pôle de compétitivité ADVANCITY, est mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Île-de-France, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris, de Seine-et-Marne, de Versailles Val-d'Oise / Yvelines, et le réseau OpticsValley. Cette action est cofinancée par la Région Île-de-France, l'État (DIRECCTE Ile-de-France) et l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Social Européen.











Les PME technologiques au service des Eco-Activités

Objectifs

- **Favoriser votre développement** au sein de l'éco-filière francilienne
- **Apporter un éclairage** sur votre pénétration de nouveaux marchés
- **Valider votre plan de développement** sur les applications des éco activités
- **Prioriser les leviers de croissance** de votre activité

L'action en bref

Au sein des éco-activités 3 thèmes sont travaillés en 2011 :

- **Bâtiment intelligent**
- **Réseau urbain de distribution de l'eau**
- **Capteurs autonomes pour la collecte des déchets ménagers**

Trois temps forts pour les PME qui souhaitent se développer vers le marché des éco-activités sont à retenir :

- **Les ateliers de restitution** des modèles économiques en vigueur et des opportunités d'affaires
- La confrontation de votre plan de développement à un comité d'experts lors d'**une audition**
- **L'accompagnement** pour la mise en œuvre du plan d'actions concerté

Mode d'emploi

Toutes les PME franciliennes des filières technologiques :

- optique, électronique, logicielle
- matériaux
- mécanique, mécatronique

La participation aux ateliers de restitution des études est gratuite. L'audition devant le comité d'experts revient à 350 €.

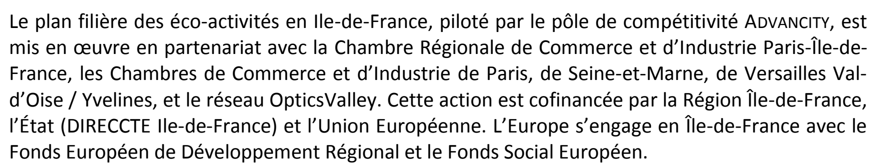
Calendrier de l'action

Ateliers de restitution en septembre, octobre et novembre 2011

Auditions des PME par les comités d'experts en octobre, novembre et décembre 2011

Contact : Julie DION - **Optics**Valley - 01 69 31 60 84 - j.dion@opticsvalley.org




Le plan filière des éco-activités en Ile-de-France, piloté par le pôle de compétitivité ADVANCITY, est mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Île-de-France, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris, de Seine-et-Marne, de Versailles Val-d'Oise / Yvelines, et le réseau OpticsValley. Cette action est cofinancée par la Région Île-de-France, l'État (DIRECCTE Ile-de-France) et l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Social Européen.











RENOV/ACTIV
Faciliter l'accès aux appels d'offres de rénovation énergétique

Objectifs

Renov/Activ vise à stimuler le développement de l'offre des PME pour l'utilisation des énergies renouvelables dans le bâti et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments en utilisant le levier des appels d'offres publics et en favorisant la constitution de groupements d'entreprise pour y répondre.

L'action en bref

De nombreux appels d'offres intégrés pour le neuf ou la rénovation énergétique du bâti seront passés dans les années à venir : ils donneront l'opportunité aux collectivités et grands donneurs d'ordre de jouer un rôle exemplaire et moteur dans ces domaines de l'efficience énergétique et environnementale.

L'action propose aux PME concernées :

- **des ateliers** formant à la réponse aux cahiers des charges des offres intégrées, à la construction de groupements d'entreprises et aux bonnes pratiques sur la rénovation énergétique
- **un accompagnement** dans la constitution de groupements d'entreprises

Mode d'emploi

L'action s'adresse aux PME franciliennes de la rénovation énergétique, de l'éco-construction et des énergies nouvelles. Pour y participer, il suffit de formuler une demande d'inscription.

La participation aux ateliers et les prestations d'accompagnement des PME bénéficient d'un ticket modérateur.

Calendrier de l'action

Les premiers ateliers Renov/Activ se tiendront fin 2011.

Contact : Pôle ADVANCITY - 01 45 92 65 96 - ecoactivites@advancity.eu



Le plan filière des éco-activités en Ile-de-France, piloté par le pôle de compétitivité ADVANCITY, est mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Île-de-France, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris, de Seine-et-Marne, de Versailles Val-d'Oise / Yvelines, et le réseau OpticsValley. Cette action est cofinancée par la Région Île-de-France, l'État (DIRECCTE Ile-de-France) et l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Social Européen.











RESSOURCES HUMAINES
Optimisez vos pratiques, bénéficiez d'outils de pilotage

Les filières des énergies renouvelables (ENR) et des TIC pour les éco-activités se caractérisent par un potentiel de croissance important. Le développement de l'économie des filières vertes va générer de nouveaux besoins en compétences et la création de nouveaux métiers alors que d'autres connaîtront des mutations importantes.

Dans ce contexte, l'accompagnement des PME dans la structuration du volet emploi constitue un véritable enjeu : **l'action « RH » du plan filière régional propose d'aider les PME dans la mise en œuvre d'outils pour formaliser, anticiper et gérer leurs besoins en ressources humaines**.

Objectifs

- **Acquérir un niveau de connaissances « élémentaires » sur les fondamentaux** en matière de gestion de ressources humaines
- **Identifier les ressources** et l'offre de services disponibles pour les PME
- **Cibler les principaux enjeux du marché et anticiper leurs** impacts sur les métiers, compétences et savoir-faire des entreprises
- **Disposer des outils de pilotage** et les adapter aux besoins et spécificités des entreprises

L'action en bref

L'action comprend 4,5 jours d'accompagnement répartis sur 5 mois.

Session 1 Formation collective et recueil des besoins des PME (2 jours) :
- Présentation de la cartographie de l'offre de service RH de proximité et audit semi-collectif (1 j.)
- Accompagnement individualisé de l'entreprise par un conseiller RH de la CCIP (½ j.)
- Restitution des accompagnements et identification des enjeux RH de la filière (½ j.)

Session 2 Formation - action pour la mise en œuvre et l'adaptation d'outils RH en entreprise (2 j.) :
- Intervention d'un consultant RH spécialisé pour accompagner les PME à travers des apports théoriques et la mise en œuvre d'outils RH et leur adaptation à la filière et aux situations des entreprises.

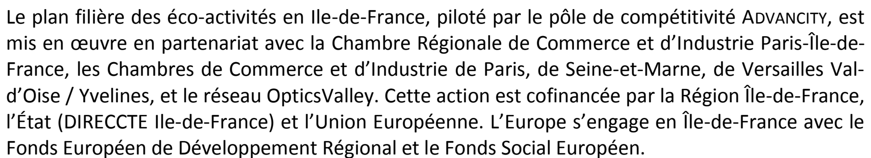
Bilan Capitalisation des bonnes pratiques et mise en exergue des enjeux et spécificités des problématiques des entreprises de la filière (½ j.).

Mode d'emploi

La PME bénéficiera de la dynamique collective lors des journées de formation et d'un appui individualisé par le conseiller RH de la CCIP et le consultant RH. Pour faciliter le travail et favoriser les interactions et le partage d'expériences, les formations se dérouleront en groupe de 7 à 8 PME.

Contact : Juliette CARRASCO GRAFF – CCIP - 01 48 95 10 58/01 72 03 29 60 - jcarrascograff@ccip.fr




Le plan filière des éco-activités en Ile-de-France, piloté par le pôle de compétitivité ADVANCITY, est mis en œuvre en partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Île-de-France, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris, de Seine-et-Marne, de Versailles Val-d'Oise / Yvelines, et le réseau OpticsValley. Cette action est cofinancée par la Région Île-de-France, l'État (DIRECCTE Ile-de-France) et l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Social Européen.











LA CELLULE DE RENSEIGNEMENT ECONOMIQUE
PME des filières des éco-activités

Objectifs

La CGPME Seine-Saint-Denis, en collaboration avec l'ADIT, Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique, a mis en place une cellule de renseignement économique afin de permettre aux PME des filières éco-activités, implantées en Seine-Saint-Denis et plus généralement en Ile-de-France, d'accéder aux informations stratégiques nécessaires à leur développement. Ce dispositif est soutenu par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis, la Région Ile-de-France, le FEDER et la DIRECCTE Ile-de-France.

L'action en bref

Les prestations proposées :

- Identification de contacts qualifiés auprès de grands comptes
- Etude de notoriété et de solvabilité sur des clients, distributeurs, partenaires et fournisseurs
- Identification de fournisseurs (*sourcing*)
- Identification de distributeurs et partenaires potentiels
- Etude concurrentielle
- Veille sur les appels d'offres futurs et passés
- Veille sur les grands donneurs d'ordre
- Veille technologique
- Veille réglementaire

Mode d'emploi

L'ensemble des PME de l'Ile-de-France œuvrant sur les filières des éco-activités peuvent bénéficier de deux prestations gratuites en Intelligence Economique.

Les entreprises éligibles sont les PME franciliennes répondant à la définition européenne, à savoir :

- employer moins de 250 personnes
- avoir un chiffre d'affaires n'excédant pas 50 millions d'euros ou un bilan n'excédant pas 43 millions d'euros
- être non contrôlées à plus de 25% du capital ou des droits de vote par une ou conjointement par plusieurs entreprises ne respectant pas les conditions détaillées ci-dessus

Contact : Jonathan BENADIBAH - CGPME Seine-Saint-Denis - 01 43 08 25 31 – jbenadibah@cgpme93.org

Les partenaires de la CGPME Seine-Saint-Denis et de l'ADIT dans la mise en place de la cellule de renseignement économique sont :





La Cellule de Renseignement Economique bénéficie du soutien Fonds Social Européen et du Fonds Européen de Développement Régional





